

CONSEIL

Conseiller et accompagner les établissements de santé





HOPITAL



CONSEIL

Conseiller et accompagner les établissements de santé

● MISSION

Les consultants du SIB sont à la disposition des établissements hospitaliers pour les accompagner lors des différentes étapes de la modernisation de leur système d'information (SI), depuis la conception (élaboration de schémas directeurs informatiques) jusqu'au déploiement (conduite du changement). Les experts en normalisation, en réseau et en sécurité les aident également à réaliser des études plus spécifiques : architecture et urbanisation des SI, sécurité des SI, infrastructure réseau...

En retenant les prestations de conseil du SIB, vous bénéficiez :

- de l'expérience et de l'expertise de ses agents dans les domaines des métiers de la santé et des technologies les plus avancées en système d'information : ingénieurs hospitaliers, médecin, pharmacien.
- de compétences toujours consolidées grâce à une veille active dans les domaines réglementaire, technologique et normatif, en particulier la participation aux travaux nationaux et internationaux de normalisation,
- d'un conseil indépendant.

● PRESTATIONS

Diagnostiques et schémas directeurs de systèmes d'information hospitaliers

Le **schéma directeur** est l'outil de la direction pour programmer les évolutions du système d'information hospitalier (SIH) qui accompagneront au mieux la stratégie de l'établissement :

- **Alignement stratégique** : traduction d'une stratégie d'établissement en objectifs pour le SIH ou le SI de la CHT,
- **Bilan-diagnostic du système d'information existant** : cartographie, forces, faiblesses, risques, opportunités et premières orientations,
- **Définition du système cible et des projets**, valorisation des projets,
- **Conditions et scénario(s) de mise en œuvre** : impacts techniques, organisationnels, budgétaires et calendaires.

Urbanisation, interopérabilité des SIH et SIS

Confrontés aux enjeux d'ouverture du SIH et à l'évolution des pratiques et du contexte réglementaire, les établissements doivent privilégier la mise en œuvre des **normes et standards** proposés par les organismes compétents (ASIP-Santé, InteropSanté)
Le SIB participe activement aux travaux de ces organisations, ce qui lui permet de proposer :

- **Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)** pour la rédaction des CCTP,
- **Etude (cartographie) et conseil en urbanisation des SIH** prenant en compte la normalisation et répondant à des objectifs précis fixés par la maîtrise d'ouvrage (amélioration de la prise en charge du patient, performance de la chaîne de facturation, etc.)
- **Sensibilisation et formation à la normalisation** : expertise IHE, HL7, cadre d'Interopérabilité ASIP...
- **Audit d'interfaces.**



Accompagnement au changement

La clé de la réussite du déploiement de nouvelles solutions, particulièrement autour des processus de soins est la qualité et la pertinence de l'**accompagnement au changement**. Grâce à leurs compétences « métiers » et leur connaissance du monde de la santé, les consultants du SIB apportent à l'équipe de maîtrise d'ouvrage :

- **Conseil méthodologique** à la direction du projet en amont et lors de la phase de déploiement : management de projets (instances, charges, planning, indicateurs de suivi...), plan de communication, plan et modalités de formation, gestion des risques, plan de continuité d'activité
- **Diagnostic organisationnel et technique** de l'évolution du SI, cartographie des processus, analyse de la performance et préconisations d'évolutions de l'organisation
- **Assistance aux tâches opérationnelles** de l'accompagnement du changement : aide à l'analyse et à la prise en compte des spécificités des services, aux choix d'optimisation, à l'actualisation des supports pédagogiques, à la mise en place du support aux utilisateurs...

Assistance à la mise en œuvre des SI mutualisés

L'interopérabilité des SIH dans un contexte de **mutualisation des SIH** (GCS, CHT, réseaux de soins) est devenue une condition nécessaire à l'efficacité et à la qualité des soins.

Les consultants du SIB interviennent dans les étapes de spécification et de mise en œuvre de cette mutualisation :

- **Audit du SIH et préconisations d'évolution** en termes d'urbanisation,
- **Interopérabilité avec les espaces numériques régionaux de santé** (ENRS),
- **Interopérabilité avec le DMP et les dossiers nationaux de spécialité.**

Sécurité des systèmes d'information

Le secret médical, le contexte réglementaire (décret confidentialité, décret hébergeur, loi informatique et libertés) et l'ouverture des réseaux de santé sur la ville accroissent les exigences en matière de **sécurité informatique**. Les consultants du SIB accompagnent les établissements :

- **Diagnostics** : état des lieux, audit sécurité et réseau (organisationnel, technique et physique), analyse des risques, plan d'actions,
- **Appui aux chantiers sécurité** : politique de sécurité du système d'informatique (PSSI), plan de continuité d'activité (PCA), charte des bons usages, gestion d'identités numériques (Annuaire, SSO, IAM, carte CPx), plan d'actions, choix de solutions (CCTP, analyse des offres,...),
- **Accompagnement à la constitution du dossier** hébergeur de données de santé à caractère personnel,
- **Sensibilisation et formation.**

Infrastructure de réseaux informatiques



Face à la complexité de l'**infrastructure réseau**, liée au développement du SIH, à son ouverture et aux exigences de sécurité, le SIB assiste les maîtres d'ouvrage hospitaliers :

- Réseaux filaires, Wifi, téléphonie IP, DECT, DATI et visioconférence,
- Etude, analyse, audit de réseaux, étude de pré-câblage informatique (cuivre et fibre optique),
- Préconisations d'architectures, recommandations d'évolutions, de sécurisation,
- Elaboration de cahiers des charges techniques, analyse des offres,
- Suivi de chantier, accompagnement dans la mise en œuvre de solutions.

Accompagnement à la constitution de dossiers

Les consultants du SIB sont à votre disposition pour vous aider à établir le diagnostic préalable, à définir le projet, à constituer et suivre le dossier de candidature à une aide financière dans le cadre d'appels à projets institutionnels nationaux, européens ou régionaux («*programme hôpital numérique*» par exemple).

SIB

4 rue du Professeur Jean Pecker
CS 76513
35065 RENNES Cedex
Tél : +33 2 99 54 75 10
Fax : +33 2 99 54 76 00

www.sib.fr

